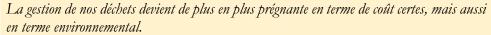
RAPPORT SUR LE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS



LE MOT DU PRESIDENT





Aussi pour s'engager définitivement dans une voie vertueuse, de nombreuses initiatives ont été prises :

- ✓ les nouvelles consignes de tri;
- ✓ la collecte des biodéchets ;
- ✓ la restriction d'usage pour le traitement des capacités d'incinération et d'enfouissement.

Pour ce dernier point, le législateur utilise comme contrainte financière une taxe écologique, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui doublera d'ici 2025 pour atteindre 65 euros la tonne. Tout est en place pour que les coûts de gestion de nos déchets augmentent si nous ne faisons rien. Alors, il nous faut agir au plus vite pour juguler cette évolution:

- ✓ en triant mieux nos poubelles,
- ✓ en compostant nos déchets fermentescibles,
- ✓ tout simplement en réduisant nos tonnages de déchets.

Pour faciliter cette réduction des volumes de nos déchets, des initiatives incitatives sont en train de naître.

Comme vous le savez, le volume des déchets verts augmente d'année en année, devenant ainsi un poste de coût important. Un travail est en cours pour faire émerger une solution de valorisation énergétique de ce déchet, cette réflexion est menée en synergie entre les syndicats de collecte de notre département.

Le SMECTOM, pour sa part, sensibilisé par l'équité entre les usagers professionnels, institutionnels et citoyens, travaille sur la mise en place d'une **redevance spéciale** sur la communauté de communes du Plateau de Lannemezan. Cette décision amènera des réactions certes, mais elle est juste et induira, au-delà de l'équité, un effort pour la maîtrise de la production des déchets des professionnels et des institutions.

Également, le Smectom propose de réexaminer le mode de collecte sur les territoires en déployant des moyens adaptés aux nouveaux enjeux ; le coût de collecte, les difficultés sociales, la propreté des sites,

L'enjeu important au niveau départemental demeure la mise à disposition, au plus vite, d'un centre de traitement territorial de proximité dans lequel nos déchets seront valorisés en énergies diverses et deviendront, pour une part, une recette qui amoindrira les frais de gestion.

Voici autant de pistes d'amélioration et de maîtrise de la gestion de nos déchets qui sont une thématique et un enjeu capital pour notre futur environnemental.

Bonne lecture!

Très cordialement

Bernard PLANO

$\underline{SOMMAIRE}$

Le SMECTOM : UNE COLLECTIVITE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE	4
LES TEMPS FORTS DE 2020	9
INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES DECHETTERIES	10
I – Tonnages et rendements	10
II – Contrôle d'accès sur Tournay	14
INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES COLLECTES	15
I – Les emballages recyclables (hors verre)	15
II – Les ordures ménagères	18
III - Le verre	19
IV - Le carton	20
V – Les TLC (Textiles, Linges, Chaussures)	20
INDICATEURS TECHNIQUES POUR LA PRE-COLLECTE	21
LES MARCHES ET CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICES	22
I – Pour la collecte sélective	22
II – Pour la collecte des ordures ménagères	22
III – Pour la collecte du verre	22
LA RECYCLERIE DU PLATEAU	23
COMMUNICATION – TRI - PREVENTION	25
INDICATEURS FINANCIERS	27
II – Compte administratif 2020	
II – Financement du service public	27
III- Part des dépenses de la responsabilité du SMECTOM	28
IV- Nature des recettes (hors contribution des adhérents au syndicat)	28
V- Nature des charges	29
VI- Répartition des produits, des charges et du financement	30
VII- Coût aidé pour chaque flux de déchets	30
VIII– Evolution des contributions en €/habitant	31
MOYENS HUMAINS	32
I – Effectif au 31/12/2020	32
II – Les maladies	34
LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT	35
PERSPECTIVES 2021	38
GLOSSAIRE	39

LE SMECTOM: UNE COLLECTIVITE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE²

La gestion des déchets ménagers, indissociable du développement durable, représente un enjeu important pour la qualité de vie des habitants et pour la collectivité. La gestion des déchets est une activité complexe qui doit concilier différents enjeux : apporter un service adapté aux besoins du territoire, préserver l'environnement et maîtriser les finances publiques. Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan Nestes Coteaux mène une politique de gestion des déchets qui répond au mieux à ces 3 enjeux et respecte les prescriptions règlementaires.

I - Les compétences

La collecte

- Collecte des ordures ménagères (en porte à porte, bacs de regroupement ou point unique) ;
- Collecte sélective (en porte à porte, bacs de regroupement ou colonnes aériennes) ;
- Collecte du verre (en colonnes aériennes);
- La collecte des déchets assimilés aux déchets ménagers ;
- La mise à disposition des contenants de collecte, leur maintenance et leur réparation ;
- La collecte des cartons auprès des professionnels sur les communes de Ancizan, Arreau, Beyrède-Jumet, Guchen, Lannemezan et Sarrancolin.
- Collecte en déchetteries (réservée aux particuliers) : le SMECTOM a développé un réseau de 7 déchetteries dont il assure la gestion (Capvern, Galan, Grézian, Hèches, Nestier, Tournay et Trie sur Baïse).

Le tri/prévention/communication

- Elaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- Sensibilisation des usagers au tri (scolaires, associations, collectivités, entreprises, grand public);
- Mise en place d'actions favorisant la réduction des déchets (dont la Recyclerie du Plateau est l'axe majeur).

Le traitement

Cette compétence obligatoire est fonctionnelle mais non opérationnelle puisqu'à des fins de mutualisation des coûts le SMECTOM a transféré, depuis le 01/01/2008, la partie traitement de sa compétence au SMTD 65 – Syndicat Mixte de Traitement Départemental des Hautes-Pyrénées.

II – La gouvernance

Le SMECTOM est administré par un Comité Syndical composé de 46 délégués.

Ces délégués sont les représentants élus par les conseils communautaires des Communautés de Communes membres. Les décisions sont prises par l'assemblée délibérante du syndicat à l'unanimité ou à la majorité.

Le Comité Syndical élit un Président, des Vice-Présidents et un Bureau. Il est composé de 41 membres qui sont les suivants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU VAL D'ARROS

	Collège collecte		Collège traitement
DUHAU ESPURT HAGARD LACOUME LAFFARGUE DARIES GAILLAT OSSUN	Serge (Titulaire) Paul (Titulaire) Christian (Titulaire) Philippe (Titulaire) André (Titulaire) Gérard (Suppléant) Paul (Suppléant) Philippe (Suppléant)	DATAS-TAPIE POURTEAU LACOSTE SEUBE	Nicolas (Titulaire, 3 ^{ième} Vice-Président) Thérèse (Titulaire) Pierre (Suppléant) Pierre (Suppléant)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN

COMMON	Collège collecte		Collège traitement
	0		
CORREGE	Catherine (Titulaire)		
DEMIMUID	Dominique (Titulaire)		
FOURCADE	Bruno (Titulaire)		
LACOME	Roger (Titulaire)	ABADIE	Joëlle (Titulaire, 1ère Vice-Présidente)
LOUDET	Maurice (Titulaire, 6ième Vice-Président)	COURTADE	Aimé (Titulaire)
MAILLE	Alain (Titulaire)	DUMAINE	Pierre (Titulaire)
PANOFRE	Elisa (Titulaire)	LARAN	Jean-Paul (Titulaire, 7ième Vice-Président)
PLANO	Bernard (Titulaire, Président)	LAUREYS	Jean-Charles (Titulaire)
RECURT	André (Titulaire)	BEGUE	Albert (Suppléant)
RODRIGUEZ	Charles (Titulaire)	COLOMES	Rose-Marie (Suppléant)
ROTGE	Christiane (Titulaire)	PIQUE	Françoise (Suppléante)
COLOMES	Jean-Bernard (Suppléant)		
DEVAUD	Joël (Suppléant)		
DUPOUY	Jean-Marc (Suppléant)		
LACHAUD	Pascal (Suppléant)		
SARNIGUET	Xavier (Suppléant)		
SOLAZ	Philippe (Suppléant)		

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Collège collecte			Collège traitement
		ANGLADE	Jean-Louis (Titulaire)
BAHEU	Benoît (Titulaire)	ARMANET	Henri (Titulaire)
DUBARRY	Jean-Bertrand (Titulaire)	MILLET	Michel (Titulaire, 2ième Vice-Président)
GAILHARD	Christophe (Titulaire)	RAHALI	Sabine (Titulaire)
LLOP	Frédéric (Titulaire)	RIVIERE	Patrick (Titulaire)
BALAGNA	Patrice (Suppléant)	DESCOUENS	Bernard (Suppléant)
ROBIN	Isabelle (Suppléante)	DUBERNARD	Alain (Suppléant)
		FOURTINE	Didier (Suppléant)

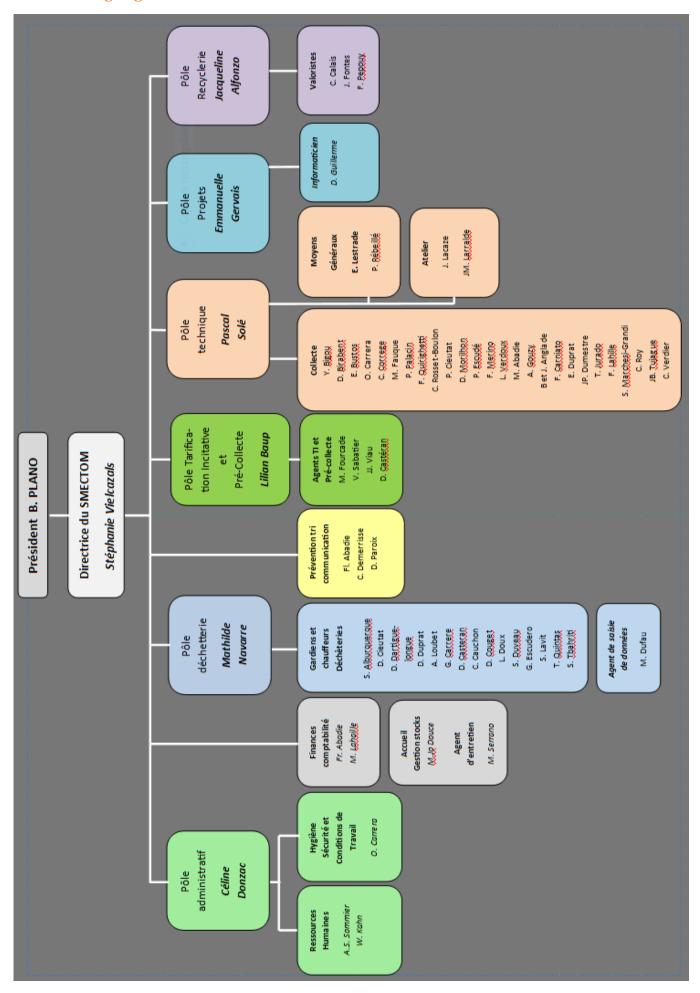
COMMUNAUTE DE COMMUNES NESTE BAROUSSE

Collège collecte	Collège traitement
BARRERE Claude (Titulaire) FETIS Jean-Claude (Titulaire) PEREZ David (Titulaire) DUPONT Alain (Suppléant) ROSALES Alain (Suppléant)	CARRERE Gilbert (Titulaire, 4 ^{ième} Vice-Président) RUMEAU Yoan (Titulaire) FOURQUET Jean-François (Suppléant)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Collège collecte	Collège traitement
CIEUTAT Serge (Titulaire) LACOSTE Henry (Titulaire) MAUMUS Maryse (Titulaire) GIRET Olivier (Suppléant) GRASSET Jean-Pierre (Suppléant)	CASTERAN Joël (Titulaire, 5ième Vice-Président) MARIE ERNESTINE Stéphanie (Suppléante)

III - L'organigramme



IV - Le territoire

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMECTOM) du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux est chargé de la collecte et du traitement des déchets depuis 2002, à la suite du SIVOM créé en 1978.

Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux est un Syndicat Mixte « à la carte » au sens des dispositions de l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il possède une compétence obligatoire (le traitement) et une compétence optionnelle (la collecte).



Le territoire du SMECTOM compte :

- Pour sa zone de compétence traitement : 178 communes et 55 275 habitants (population DGF 2020)
- Pour sa zone de compétence collecte : 150 communes et 42 864 habitants (population DGF 2020)

MEMBRES	ADHERENTS A LA COMPETENCE OBLIGATOIRE ADHERENTS A LA COMPETENCE OPTIONNELLE		
Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, Nestes, Baronnies, Baïses	En représentation substitution pour les 55 communes suivantes : Arrodets, Artiguemy, Asque, Avezac-Prat-Lahitte, Batsère, Bazus-Neste, Benqué-Molère, Bonnemazon, Bonrepos, Bourg-de-Bigorre, Bulan, Campistrous, Capvern, Castelbajac, Castillon, Chelle-Spou, Clarens, Escala, Esconnets, Escots, Esparros, Espèche, Espieilh, Fréchendets, Galan, Galez, Gazave, Gourgue, Hèches, Houeydets, Izaux, La Barthe-de-Neste, Labastide, Laborde, Lagrange, Lannemezan, Libaros, Lomné, Lortet, Lutilhous, Mauvezin, Mazouau, Montastruc, Montoussé, Péré, Pinas, Recurt, Réjaumont, Sabarros, Saint-Arroman, Sarlabous, Sentous, Tajan, Tilhouse, Tournous-Devant.		
Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac	En représentation substitution pour les 22 communes suivantes : Antin, Bernadets-Débat, Bonnefont, Bugard, Estampures, Fontrailles, Fréchède, Lalanne-Trie, Lamarque-Rustaing, Lapeyre, Lubret-Saint-Luc, Luby-Betmont, Lustar, Mazerolles, Osmets, Puydarrieux, Sadournin, Sère-Rustaing, Tournous-Darré, Trie-sur-Baïse, Vidou, Villembits.		
Communauté de Communes Neste Barousse	En représentation substitution pour les 18 communes suivantes : Anères, Aventignan, Bize, Bizous, Cantaous, Générest, Hautaget, Lombrès, Mazères de Neste, Montégut, Montsérié, Nestier, Nistos, Saint-Laurent de Neste, Saint-Paul, Seich, Tibiran-Jaunac, Tuzaguet.		
Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros	En représentation substitution pour les 37 communes suivantes : Aubarède, Barbazan-Dessus, Bégole, Bernadets-Dessus, Bordes, Boud Péreuilh, Burg, Cabanac, Caharet, Calavanté, Castelvieilh, Castéra-Lanus Chelle-Spou, Clarac, Fréchou-Fréchet, Goudon, Jacque, Lanespè Lespouey, Lhez, Luc, Marquerie, Marseillan, Mascaras, Moulédous, M. Oléac-Dessus, Orieux, Oueilloux, Ozon, Peyraube, Peyriguère, Poumaro Ricaud, Sinzos, Thuy, Tournay.		
Communauté de Communes Aure Louron	En représentation substitution les 18 communes suivantes de Ancizan, Ardengost, Arreau, Aure, Aulon, Barrancoueu, Aure, Beyrède-Jumet-Cadéac, Fréchet-Aure, Cadéac, Fréchet-Aure, Cadéac, Fréchet, Ilhet, Lançon, Pailhac, Sarrancolin.		

LES TEMPS FORTS DE 2020

La pandémie liée à la Covid 19 constitue incontestablement le fait marquant de l'exercice 2020.

Le Syndicat a adopté, à partir de la mi-mars, des mesures afin d'assurer la protection des personnels, usagers et élus. Si certains services ont été affectés par le 1^{er} confinement (en particulier ceux en contact directs avec les usagers : déchetteries, recyclerie), la collecte de tous les flux s'est poursuivie normalement. Toutefois, comme nous allons le voir plus loin, la fermeture temporaire du centre de tri (du 17 mars au 3 mai) a impacté nos tonnages (détournement des recyclables vers les OMr).

La continuité du service de collecte et de gestion des déchets a été pleinement assurée grâce à l'implication remarquable des responsables de services et de tous les agents sollicités.

Service collecte

- Acquisition d'une BOM neuve
- Acquisition d'une BOM d'occasion (RAR sur 2021)
- Acquisition d'un véhicule utilitaire

Service pré-collecte

Mise à jour des bases de données en vue de la mise en place de la Redevance Spéciale (RS) et de la Redevance Incitative (RI) pour les collectivités concernées.

Service tarification incitative

- Fin de l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et d'une redevance spéciale ;
- Equipement de 3 BOM en lecteurs de puces dans le cadre de la Ti/RS
- Acquisition des logiciels associés

Service déchetteries de Grézian

Mise en place effective du contrôle d'accès à la déchetterie de Grézian.

Service déchetteries de Capvern/Recyclerie

- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du pôle de valorisation ;
- * 1ères études dans le cadre de la construction du pôle de valorisation : bornages, relevés topographiques, études de sol.

Service des moyens généraux

Ce service a effectué de nombreux travaux en régie ce qui a permis de réaliser des économies substantielles en évitant de faire appel à des artisans ou à des entreprises extérieures.

Service animation/communication/tri et prévention

Elaboration du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) qui a été approuvé en comité syndical le 01/02/2021 (délibération n°2021-05).

Hygiène et sécurité

Mise à jour de l'organigramme et du plan d'action suite au diagnostic sur les RPS.

Le traitement des déchets

- Passage aux extensions de consignes de tri dans un but :
 - O De simplification du geste de tri pour les usagers ;
 - O D'augmentation des tonnages entrants au centre de tri de Capvern.

Administration

Du fait d'un manque de place au sein du bâtiment administratif, location et mise en place de 2 algécos afin d'installer 4 agents des services communication/tri/prévention et recyclerie dans l'attente de l'achèvement du pôle de valorisation.

INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES DECHETTERIES

I – Tonnages et rendements

Les particuliers déposent leurs déchets gratuitement en déchetterie ; les coûts de fonctionnement sont financés par la TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères). Les professionnels installés sur le territoire ne sont pas admis dans les déchetteries du SMECTOM, sauf à Trie sur Baïse où une tolérance est accordée du fait de l'éloignement de la déchetterie d'entreprise de Lannemezan (PSI).

Déchetteries	Planning d'ouverture						
	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
Capvern	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-18h (non stop)	
Galan	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h		9h-12h 14h-18h	14h-18h (du 15/04 au 15/10)	9h-12h 14h-18h	
Grézian	8h-12h 13h30-16h30	8h-12h 13h30-16h30	8h-12h 13h30-16h30	8h-12h 13h30-16h30	8h-12h 13h30-16h30	8h-12h 13h30-16h30	
Hèches		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h		9h-12h 14h-18h	
Nestier		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	
Tournay		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	
Trie sur Baïse		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	

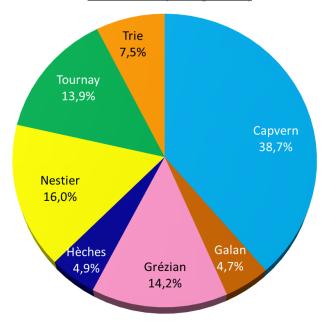
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Trie sur Baïs	e	
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Pouyastruc		
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Tournay		
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Galan		
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Capvern		
Commune(s)	desservies	par	la
déchetterie de	Hèches		
Communes de	esservies à la f	ois par	
les déchetterie	es de Capvern	et Hèc	hes
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Nestier	=	
Communes	desservies	par	la
déchetterie de	Grézian		



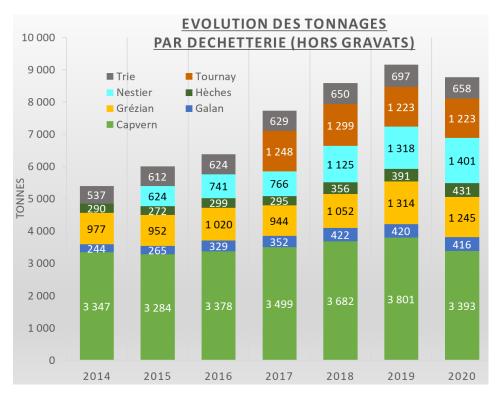
Zone de rayonnement des déchetteries

	LIEUX D'EXPEDITION	DESTINATION	
Verre	VOA - Verrerie D'Albi	Refonte pour fabriquer de nouveaux emballages en verre	
Vêtements	Le relais 32 (Marciac)	Réutilisation, fabrication de chiffons, fabrication d'isolant, exportation, valorisation énergétique.	
DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)	DASTRI (Eco organisme)	Incinération pour éviter tout risque de pollution	
Bois	PSI (Lannemezan)	Broyage du bois pour la fabrication de nouveaux objets (tables de ping-pong, étagères,)	
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	Eco DDS (Eco organisme), PSI (Lannemezan) ou CHIMIREC (Tartas)	Élimination sécurisée de chaque type de produit.	
Déchets verts	SMTD65(Capvern)	Fabrication de compost	
Papier	SUEZ RVPYRENEES (Juillan)	Fabrication de papier, papier cadeau, essuietout,	
Carton brun (1.05)	SAICANATUR (St Girons) pour toutes les déchetteries sauf Galan et Trie sur Baïse	tout, Carton d'emballages	
` ,	SUEZ RVPYRENEES (Juillan) pour les déchetteries de Galan et Trie sur Baïse	O	
Huiles alimentaires	OLEOVIA(Dunkerque)	Recyclage en produits cosmétiques ou bio- carburant	
Huiles de vidanges	PSI (Lannemezan) ou CHIMIREC (Tartas)	Recyclage comme combustible pour alimenter les fours d'usines	
Tout venant, encombrants	PSI (Lannemezan) pour tri	Réemploi, valorisation matière ou énergétique.	
Gravats et inertes	Sur sites ou PSI (Lannemezan)	Remblais de voierie	
Ferraille	Comminges Métaux Services (Montréjeau), Bigorre Métaux Service (Angos) ou AFM Recyclage (Bordères sur l'Echez)	Démontage, tri et refonte pour la fabrication de nouveaux objets.	
Batteries	Comminges métaux services(Montréjeau) AFM Recyclage (Bordères sur l'Echez)	Tri des divers matériaux et liquides pour élimination ou valorisation.	
Piles	COREPILE(Paris)	Démontage en usines et valorisation des divers matériaux (Plomb, Cadmium, Zinc, Manganèse, Acier)	
Ampoules, néons	RECYLUM (Eco organisme)	Démantèlement et dépollution	
DEEE (Déchets EquipementsElectr. &Electroniques)	ECO SYSTEMES (Eco organisme)	Démontage et tri des différents matériaux pour recyclage ou élimination	
Capsules Nespresso	SCOP Encre 31 (31120 Portet sur Garonne) La partie en aluminium est r fabriquer à nouveau de l'al- marc de café est composté		
Déchets d'Equipements d'Ameublement (DEA)	Tri des divers composants		

Répartition des tonnages 2020 par déchetterie (hors gravats)



La déchetterie de Capvern représente, à elle seule, pratiquement 40% des apports en déchetteries.



En 2020, 8 769 tonnes de déchets ont été collectés en déchetteries soit -4,3% par rapport à 2019.

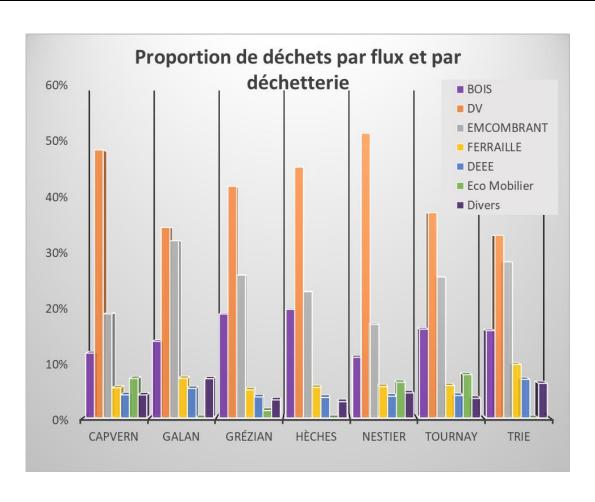
Comparaison du rendement en déchets entre le SMECTOM et le département :

Année 2020	Rendement SMECTOM (kg/hab/an)	Rendement départemental (kg/hab/an)	
Rendement déchetteries (hors déchets verts et gravats)	142*	NC	-
Rendement déchets verts	113*	78	+ 46%

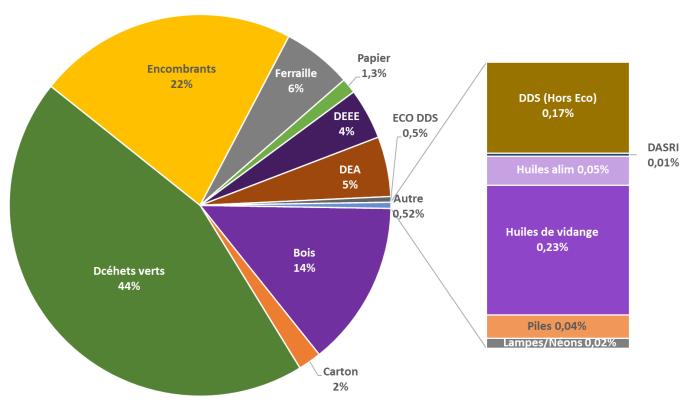
^{*}Calculs effectués avec la population INSEE 2020

Focus par déchetterie :

Déchetteries	Tonnages (%) 2020/2019	A noter
Capvern	-11%	Diminution globale des tonnages. A noter en particulier : ➤ Déchets verts : -18% ➤ Carton : -21%
Galan	-1%	Stabilisation globale avec : Encombrants : +25% Déchets verts : -14% Carton : -13%
Grézian	-5%	Diminution globale des tonnages pour chaque flux avec, en particulier : Bois : -10% Cartons : -22% DEEE : -10%
Hèches	+10%	Augmentation de l'ensemble des tonnages. A noter en particulier : Encombrants : +23% Bois : +10%
Nestier	+6%	Augmentation de quasiment tous les flux. A noter en particulier : - Bois : +32% - Ferraille : +14%
Tournay	0%	Stabilisation des tonnages globaux. A noter principalement : - Bois : +10% - Eco mobilier : +24% - DEEE : -17%
Trie/Baïse	-6%	Augmentation des tonnages en ferraille : +14% Diminution des autres flux et principalement : - Déchets verts : -11%



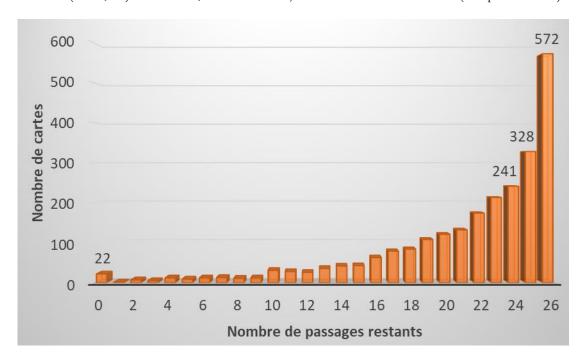
Déchets accueillis en déchetteries



44% des apports sont des déchets verts.

II – Contrôle d'accès sur Tournay

Sur 2 427 cartes distribuées et donnant accès à la déchetterie de Tournay, seulement 22 ont atteint le total de 26 passages autorisés (soit 0,9%). A l'inverse, 572 ne se sont jamais rendus à la déchetterie (soit plus de 23%).



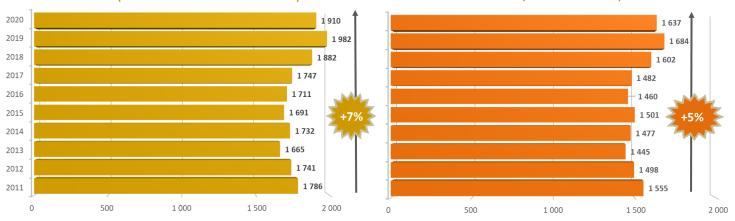
INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES COLLECTES

I – Les emballages recyclables (hors verre)

	Nombre de communes	Population INSEE CD	Population DGF
Collecte en porte à	7	11 926	12 622
porte			
Collecte en bacs de	57	9 222	12 009
regroupement			
Collecte en points	86	16 006	17 233
d'apport volontaires			
	150	37 154	41 864

TONNAGES EMBALLAGES ENTRANTS AU CENTRE DE TRI (ZONE COLLECTE+TRAITEMENT)

TONNAGES EMBALLAGES ENTRANTS AU CENTRE DE TRI (ZONE COLLECTE)

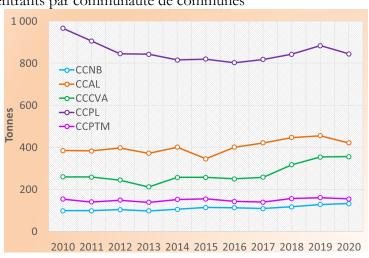


En 2020, pour la première fois depuis une dizaine d'années, nous constatons une diminution des tonnages de collecte sélective ; cela est à attribuer à la crise sanitaire COVID et plus particulièrement au premier confinement où le centre de tri avait fermé. Les emballages étaient alors mélangés aux ordures ménagères afin d'être enfouis ou incinérés.

	2020	2019	
Tonnages entrants	1 910	1 982	-3,6%
Refus (en tonnes)	376	284	+32,4%
Tonnages valorisés	1 534	1 699	-9,7%%

Evolution des tonnages entrants par communauté de communes

	Tonnages	Tonnages	
	2020	2019	
CCPLNBB	845	883	-4,4%
CCAL	422	456	-7,5%
CCCVA	356	354	+0,5%
CCNB	133	128	+3,4%
ССРТМ	155	161	-3,5%



Sur le territoire du SMECTOM, les rendements sur les tonnages entrants au centre de tri sont inférieurs de 11% à ceux de l'ensemble du département (SMTD65).

2020	SMECTOM	SMTD65	
Rendement sur les tonnages entrants au centre de tri (kg/hab/an)	48*	54	-11,1%

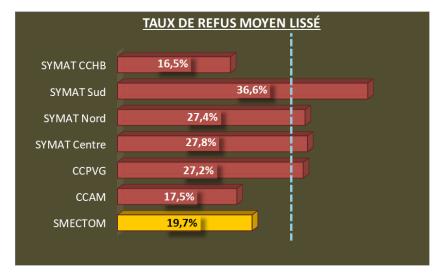
^{*}Calculs effectués avec la population INSEE 2020

TONNAGES EMBALLAGES : REFUS ET VALORISATION



Tonnages entrants au centre de tri = tonnages valorisés + refus de tri

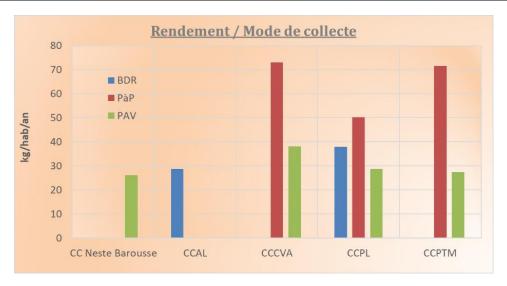
Taux de refus (%) = refus de tri/tonnages entrants



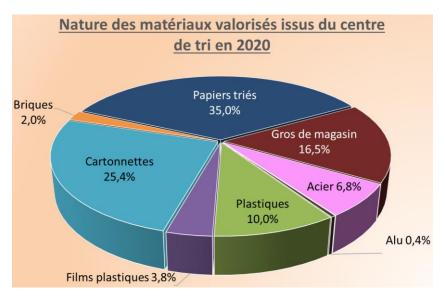
Bien que celui-ci soit en augmentation constante depuis 2016, le SMECTOM possède un taux de refus inférieur à la moyenne départementale (24,7%).

Tous les ans, 12 caractérisations sont réalisées en dehors de la chaine du tri pour chacune des collectivités. Il s'agit de déterminer, pour chacune d'entre elles, les pourcentages de chaque matériau collecté et trié ainsi que le taux de refus, afin d'identifier le tonnage qui repart (après tri) en enfouissement.

Communauté de Communes	Mode de collecte (pour les emballages)
CCPL NBB	Porte à Porte : Lannemezan, Pinas, La Barthe de Neste, Avezac, Capvern Bacs de regroupement ou colonnes aériennes : sur le reste de la Com Com
CC CVA	Porte à Porte : Tournay Colonnes aériennes : sur le reste de la Com Com
CC NB	Colonnes aériennes
ССРТМ	Porte à Porte : Trie/Baïse Colonnes aériennes : sur le reste de la Com Com
CCAL (Pôles Aure et Véziaux)	Bacs de regroupement



Le graphique ci-dessus montre que les rendements sont bien plus élevés pour les collectes en porte à porte par rapport aux bacs de regroupement ou aux colonnes. Toutefois un juste milieu reste à définir entre le rendement et le coût de la collecte (la collecte en porte à porte étant bien sûr la plus chère).

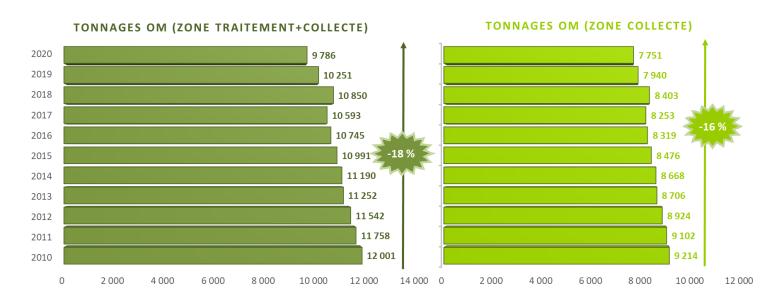


Plus de 35% des produits sortants du centre de tri sont des papiers et 25% sont des cartonnettes d'emballage.

Gros de magasin = restes de papiers en mélange

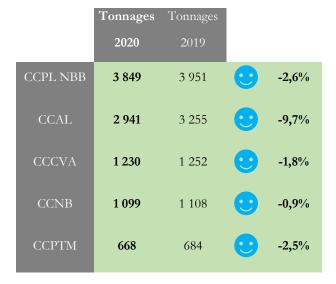
II – Les ordures ménagères

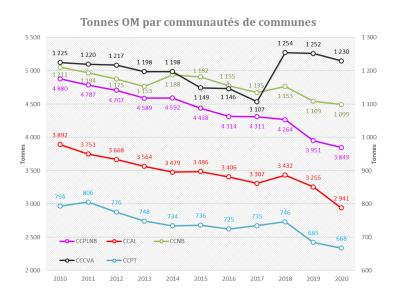
	Nombre de communes	Population INSEE CD	Population DGF
Collecte en porte à	77	25 109	26 597
porte			
Point Unique	5	400	428
Propreté			
Collecte en bacs de	68	11 645	14 839
regroupement			
Collecte en points	0	0	0
d'apport volontaires			
TOTAL	150	37 154	41 864



Malgré une reprise en 2018 (due à l'arrivée de 11 communes le 01/07/2018), nous pouvons noter une diminution constante de nos ordures ménagères.

O O	2020	2019	
Tonnages OM	9 786	10 251	-4 ,5%





A noter une baisse globale des tonnages en ordures ménagères au sein de chacune des communautés de communes.

Sur le territoire du SMECTOM, les rendements en OMr sont supérieurs de 6,5% ceux de l'ensemble du département.

2020	SMECTOM	SMTD65	
Rendement sur les tonnages en ordures ménagères (kg/hab/an)	244*	229	+6,5%

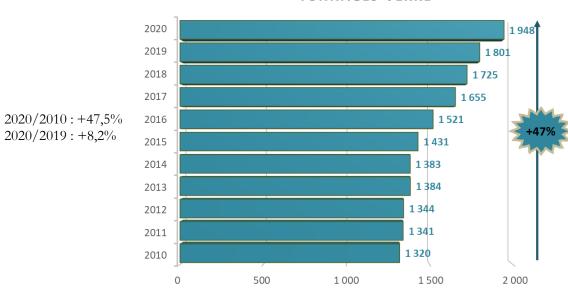
^{*}Calculs effectués avec la population INSEE 2020

A noter les faibles rendements sur les territoires du SYMAT Centre (avec 143 kg/hab) et de la CCAM (avec 144 kg/hab); cela du fait de la mise en place d'une tarification incitative. Le reste du département, non couvert par la tarification incitative, possède des rendements supérieurs à 230 kg/hab.

Si le SMECTOM arrivait à atteindre un rendement comparable à celui du SYMAT, cela lui permettrait d'économiser plus de 700 000 euros sur le coût de traitement des ordures ménagères!

III - Le verre

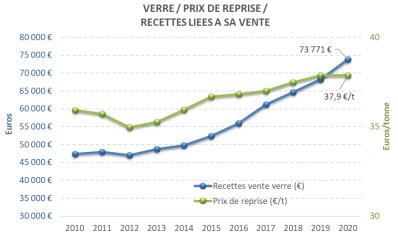
TONNAGES VERRE



Le rendement en verre du SMECTOM est supérieur de plus de 25% à celui du département.

2020	SMECTOM	SMTD65	
Rendement sur les tonnages en verre (kg/hab/an)	49*	39	+25,6

*Calculs effectués avec la population INSEE 2019



Stabilisation du prix de reprise du verre mais augmentation des recettes grâce à une augmentation des tonnages.

IV - Le carton

Le SMECTOM effectue une collecte des cartons auprès des professionnels de son territoire depuis mai 2011 sur les communes de : Ancizan, Arreau, Beyrède-Jumet, Guchen, Lannemezan et Sarrancolin.



A noter l'effondrement du prix de reprise du carton brun qui est à -5 €/t en 2020 (contre 102 €/t en 2017).



Tonnages 2020/2018 : -1,3%

V – Les TLC (Textiles, Linges, Chaussures)



Les Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) font l'objet d'une collecte séparée qui comprend les produits suivants :

- tous les vêtements homme, femme et enfant ;
- le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux...);
- les chaussures et articles de maroquinerie.

Le SMECTOM a conventionné avec Le Relai 32 pour la collecte des TLC. A cette fin, des bornes sont réparties sur le territoire collecte du SMECTOM. Le relai organise leur vidage et trient les produits en privilégiant la réutilisation et le recyclage.



Evolution des tonnages en TLC 2020/2019 : -8% Rendement : 4,1 kg/hab/an

Les textiles collectés sont triés (emplois en insertion) et séparés en deux catégories. Les textiles, dont l'état est jugé satisfaisant, sont orientés en boutiques de revente à bas prix ; le reste, souvent très abimé, est orienté en filière de valorisation (fabrication d'isolant, de chiffon d'essuyage...)

INDICATEURS TECHNIQUES POUR LA PRE-COLLECTE

Le parc du SMECTOM est composé de :



Nombre d'opérations	Bacs mis en place	1 698
	Bacs retirés	431
	Bacs réparés	122
réalisées en 2020	Bacs remplacés (changement de volume, vols, disparition, dégradations, brûlés,)	306

LES MARCHES ET CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICES

I – Pour la collecte sélective

Structure	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée	Recettes 2020
Hôpital de Lannemezan	Collecte, transport et traitement des emballages ménagers	Marché public	Renouvelé par tacite reconduction	4 823 €

II – Pour la collecte des ordures ménagères

Structure	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée	Recettes 2020
Hôpital de Lannemezan	Collecte et traitement des ordures ménagères	Marché public	Renouvelé par tacite reconduction	83 441 €

III – Pour la collecte du verre

Com Com	Pôles	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée	Recettes 2020
CC Aure Louron	CC Aure 2008 CCHVA CCVL	Collecte et transport du verre	Contrat de prestation	4 ans jusqu'au 30/06/2022	14 824 €
CC Coteaux du Val d'Arros	Déchetterie de Pouyastruc	Collecte et transport du verre	Contrat de prestation de service	2 ans jusqu'au 31/12/2019	840 €

LA RECYCLERIE DU PLATEAU

Les dates clés :

2016 : mise en place d'une zone de réemploi sur la déchetterie de Capvern avec installation d'un conteneur maritime pour le stockage des objets ;

Novembre 2016 : Ouverture du magasin « la Recyclerie du Plateau » au centre-ville de Lannemezan ;

2018 : installation de 2 autres conteneurs de stockage sur les déchetteries de Trie sur Baïse et Nestier ;

2018 : Acquisition d'un fourgon pour faire la tournée des déchetteries et récupérer les objets mis de côté pour le réemploi ;

2019 : mise en place d'un conteneur de stockage supplémentaire sur la déchetterie de Tournay ;



Avril 2019 : mise en service d'une caisse enregistreuse afin de faciliter le travail des agents lors des encaissements et pour les comptes en fin de journée.

Août 2019 : signature d'un bail de location type commercial pour le magasin du centre-ville et pour une durée de 3 ans.

2020 : Fermeture du magasin pendant 4 mois ; du 17 mars au 16 juin (1er confinement), puis du 31 octobre au 28 novembre (2ième confinement).

Où déposer les objets en état de réemploi?

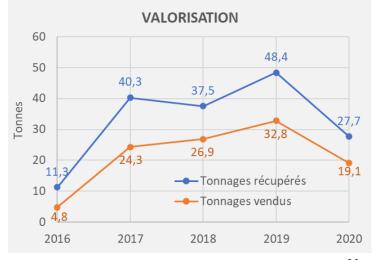
- Soit dans une des 4 déchetteries (Capvern, Trie sur Baïse, Nestier et Tournay) où les agents valoristes de la recyclerie et les gardiens de déchetterie (avec l'accord des usagers) les récupèreront ;
- Soit directement au magasin du centre-ville de Lannemezan (les jours d'ouverture uniquement).

Objectifs de la Recyclerie:

- Participer à la réduction des déchets ;
- Vendre à petit prix après une remise en état éventuelle ;
- Soutenir l'économie locale à travers la création d'emplois ;
- Sensibiliser à l'environnement les usagers des déchetteries et les clients du magasin.

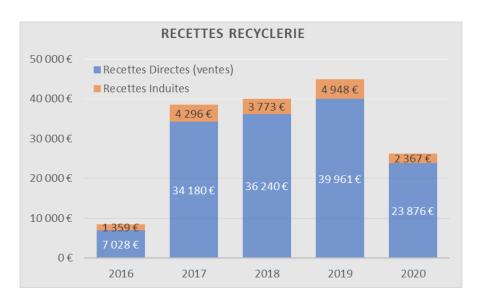
Bilan d'activité 2020 :

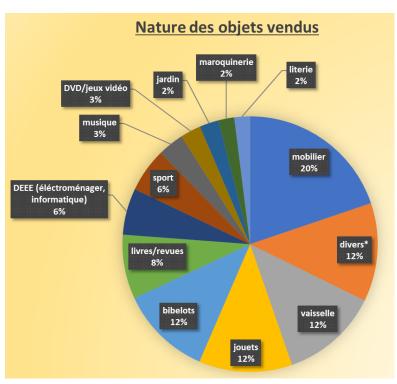
- ➤ 22,5 tonnes récupérées en déchetterie (-45% par rapport à 2019);
- > 5,2 tonnes d'apports volontaires au magasin (-26,8%);
- ➤ 19,1 tonnes réemployées (vendues) (-42,8%);
- ➤ Taux de valorisation : 67,8 % (+1,8%)
- > 25 607 visiteurs (- 42,8%);
- Moyenne de 134 personnes/jour d'ouverture ;
- ➤ 10 092 objets vendus (- 40 %);



Bilan financier:

- ➤ Recettes directes: 23 876 € (-40,3 % par rapport à 2019)
- ➤ Recettes induites (enfouissement évité) : 2 367 € (-52,2 %)





Divers = literie, sanitaire, bricolage, auto, fournitures scolaires, animalerie, bijoux, ...

En conclusion : Une année difficile marquée par la crise COVID qui est venue impacter de plein fouet l'activité et les résultats de la recyclerie.

COMMUNICATION - TRI - PREVENTION

Chiffres clés 2020		2019	2020
Actions en lien avec la rencontre d'un public	Visiteurs du Centre de tri de Capvern	95	40
	Collégiens sensibilisés	728	300
	Primaires sensibilisés	331	125
	Adultes sensibilisés lors de dotations (cartes de déchetteries ou bacs)	833	1250
	Personnes sensibilisées lors de stands	470	130
Déploiement du compostage sur	Total de composteurs grande capacité installés	8	2
le territoire	Total de composteurs vendus à des particuliers	247	160
	Nombre d'emprunteurs d'écocups	79	12
Ecocups & déchets évités	Nombre de gobelets jetables évités	40 695	2 810
Service de broyage des déchets verts	Adultes sensibilisés lors du broyage	287	57
	Personnes ayant utilisé le service du broyage	146	37
	Nombre de jours d'utilisation du broyeur	52	19
	Total de bois broyé en m3	171	55

Actions d'animations en lien avec la rencontre d'un public

Le peu d'actions en lien avec la rencontre d'un public en 2020, s'explique par les différents confinements qui ont rythmé cette année, marquée par la pandémie mondiale de COVID-19. Le service prévention-tri a tout de même pu rencontrer les collégiens du Collège Maréchal Foch d'Arreau, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et le compostage (300 élèves). Nos ambassadeurs sont également intervenus dans deux classes de primaires, à Saint-Laurent-de-Neste et à La-Barthe-de-Neste (125 élèves). Concernant le grand public, l'équipe a pu rencontrer 1250 personnes, en animant notamment un stand pendant les permanences pour la distribution des cartes de déchetteries, organisées par le service déchetterie.

Compostage collectif

Deux nouveaux composteurs grande capacité ont été installés : l'un à l'hôtel du Laca, à Capvern, et l'autre au restaurant Sandikala de Galan.

Cinq composteurs de cimetières supplémentaires ont été installés dans les communes suivantes : à Lagrange, Galan, Sadournin, Moulédous et La Barthe de Neste.

LES 3 GESTES CLEFS VIDEZA GEALEZ view the deliberation and the supplication of the s

Compostage individuel

Les permanences pour donner les cartes d'accès à la déchetterie de Grézian ont permis de vendre 18 composteurs à des usagers intéressés. Au cours de l'année 2020, 160 composteurs individuels ont été vendus au total.

Broyage des déchets verts

Ce service a été assuré à partir du mois de janvier jusqu'au 17 mars 2020, puis interrompu en raison de l'épidémie. Il a repris au mois de décembre uniquement.

Au total, 15 séances en déchetterie, avec accueil des usagers. **57 usagers** ont bénéficié ou ont été informés de ce service et de l'utilité du broyat au jardin grâce au paillage.

Nos ambassadeurs de la prévention et du tri ont également organisé 4 séances de broyage sans les usagers, afin d'assurer un stock de broyat pour nos composteurs installés en établissement. En tout, en 2020, 55 m3 de branchages ont été broyés et transformés en broyat, soit un détournement de 6,6 tonnes de déchets verts en 2020!

Ecocups

Entre janvier et mi-mars 2020, nous avons eu 12 emprunteurs de gobelets lavables, soit 2 450 gobelets de 25cl prêtés et 360 gobelets à café de 10cl prêtés. En plus, 4 nouveaux prêts longue durée soit 800 verres de 25 cl et 160 verres de 10 cl ont été mis en place. Au total le SMECTOM prête sur la durée à 10 emprunteurs différents, soit : 1 280 verres de 25 cl et 310 verres de 10 cl.

Suivi qualitatif du tri

Chaque mois, deux bacs de 660L de collecte sélective sont caractérisés par nos ambassadeurs du tri, en lien avec le SMTD65.

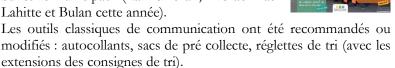
Suite aux rapports des rippeurs concernant les erreurs de tri constatées sur le terrain lors de la collecte, des courriers et /ou visites sont effectués afin d'expliquer les consignes de tri.

Outils de communication

Comme chaque année, le journal du SMECTOM a été publié en 2020. Le site internet ainsi que la page Facebook du SMECTOM, permettent de toucher une population jeune, et d'actualiser régulièrement nos contenus. Ces différents canaux permettent également de communiquer sur les



éco-organismes. Nous publions également des articles de presse ainsi que des articles dans les bulletins municipaux (Lannemezan, Avezac-Prat-Lahitte et Bulan cette année).





Gourmet Bag

Cette action commencée en 2019 a été poursuivie cette année, et ce sont 13 restaurateurs qui ont bénéficié des emballages Gourmet Bag. La dotation des boîtes est reportée au début de l'année 2021 lors de la réouverture des restaurants.



Nouveautés du service : Le PLPDMA

Le premier confinement a eu un côté positif, celui pour l'équipe prévention-tri de se concentrer sur l'écriture du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Ce plan répond aux objectifs régionaux, fixés par le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) ainsi qu'au PNPD (Plan National de Prévention des Déchets). Ce plan a été présenté une première fois le 3 novembre 2020, lors d'une CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi), qui aura lieu chaque année pour faire le point sur l'avancement des différents axes. Le PLPDMA sera définitivement adopté en janvier 2021.



Ce plan de prévention a été élaboré afin de définir des actions de réduction des déchets. Le diagnostic du territoire du SMECTOM en première partie permet d'identifier les flux de déchets les plus importants. En concertation avec différents acteurs de notre territoire (élus, associations, entreprises), les axes suivants ont été choisis :

- Axe 1 : Éviter la production de déchets verts, favoriser le jardinage au naturel et la gestion différenciée ;
- **Axe 2** : Gestion de proximité des biodéchets ;
- Axe 3 : Participer au développement d'une économie circulaire ;
- Axe 4 : Accompagner les démarches de prévention de déchets en partenariat avec les acteurs du territoire ;
- Axe 5 : Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets.

INDICATEURS FINANCIERS

II - Compte administratif 2020

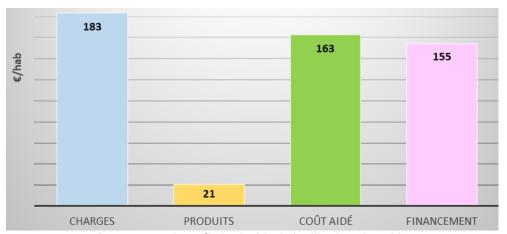
Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement :



II - Financement du service public

Coût et financement	Montants	Montants par habitant
Coût aidé du service public HT	5 881 412 €	157,9€
TVA acquittée	168 565 €	4,6€
Coût aidé TTC du service public	6 049 977 €	162,5€
Niveau de financement	5 807 530€	154,5€
TEOM reversée par les adhérents	5 686 180€	154,2€
Redevance Spéciale	0€	0,0€
Ecart entre coût et financement en €	242 447 €	8,0€
Ecart entre coût et financement en %	-4,0%	

Les données suivantes sont établies d'après la méthode Comptacoût préconisée par l'ADEME. Elle ne prend pas en compte la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.



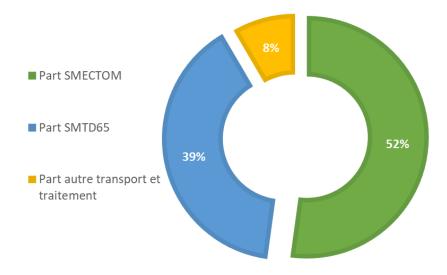
Financement = contributions de collectivités adhérentes

$$155 - 163 = -8$$
 €/hab.

A noter un sous-financement de 8€/hab. du fait de l'utilisation d'excédents.

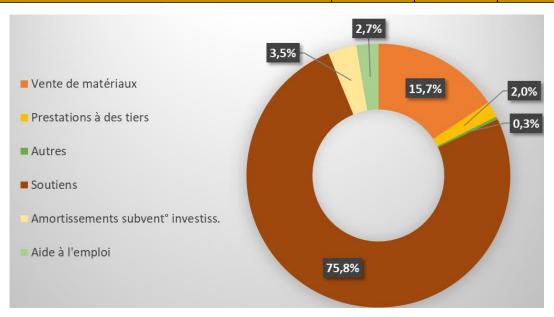
III- Part des dépenses de la responsabilité du SMECTOM

52% des dépenses du syndicat sont de la responsabilité même du SMECTOM. Le restant concerne des charges liées au transport et au traitement (dont le SMTD65 pour 39%).



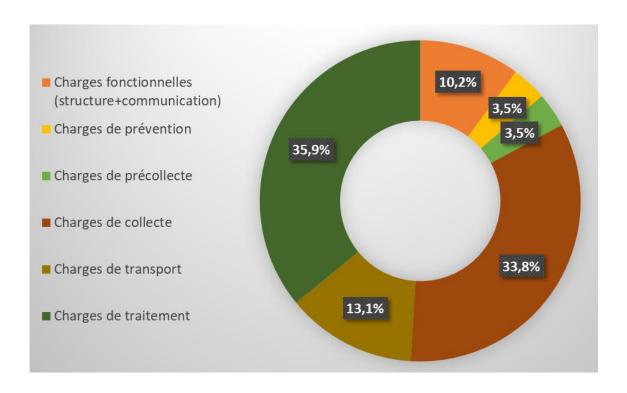
IV- Nature des recettes (hors contribution des adhérents au syndicat)

		€	%	€/hab
Vente de matériaux	Verre, papier, cartons,	124 228 €	15,7%	
Prestations à des tiers	Collecte du verre	15 664 €	2,0%	3,9
Autre produit		2 721 €	0,3%	
Soutiens des sociétés agréés	CITEO et autres éco- organismes	601 826 €	75,8%	15,3
Amortissement des subventions d'investissement		27 777 €	3,5%	0,8
Aide à l'emploi		21 285 €	2,7%	0,6
TOTAL des charges (amortissements compris)		793 501 €	100,0%	20,6

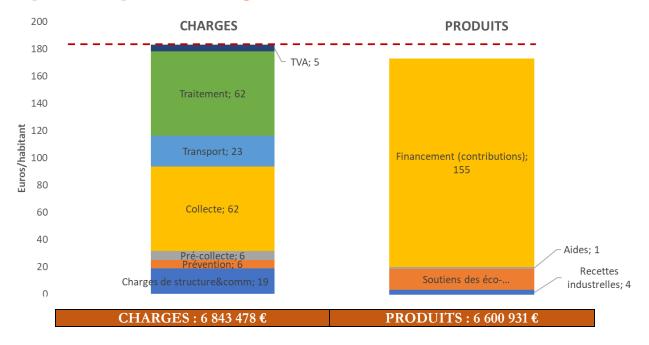


V- Nature des charges

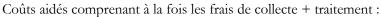
		€	%	€/hab
Charges fonctionnelles	Charges de structure + communication	678 262 €	9,9%	18,7
Charges de prévention	Actions de prévention / réduction des déchets	234 926 €	3,4%	6,5
Charge de pré-collecte	Maintenance des bacs et colonnes	233 324 €	3,4%	6,4
Charges de collecte		2 254 612 €	32,9%	62,1
Charges de transfert et transport	Quai de transfert + transport verre et bennes déchetteries	875 671 €	12,8%	22,6
Gestion du passif	Suivi trentenaire des centres d'enfouissement	360 976 €	5,3%	
Tri et conditionnement	Centre de tri	685 775 €	10,0%	
Compostage	Aires de compostage (traitement des déchets verts)	239 268 €	3,5%	61,31
Incinération		818 559 €	12,0%	01,31
Valorisation matière ou énergie	Cartons, bois,	42 995 €	0,6%	
Stockage des déchets non dangereux	Enfouissement	221 667 €	3,2%	
Enlèvement et traitement des déchets dangereux		28 878 €	0,4%	0,8
TVA		168 565 €	2,5%	4,6
TOTAL des charges (amorti	6 843 478 €	100,0%	178,4	

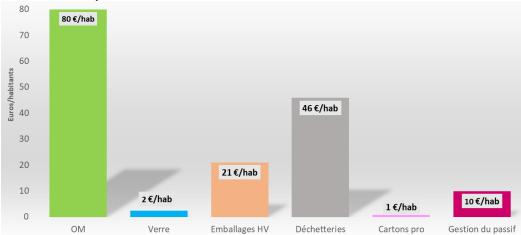


VI- Répartition des produits, des charges et du financement

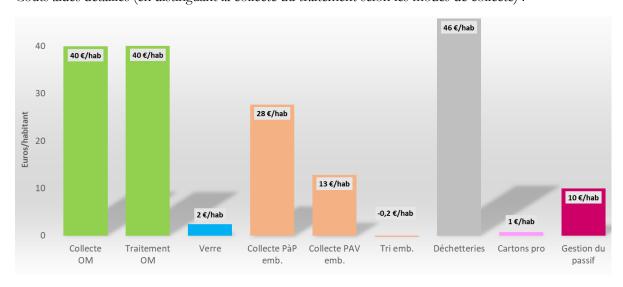


VII- Coût aidé pour chaque flux de déchets

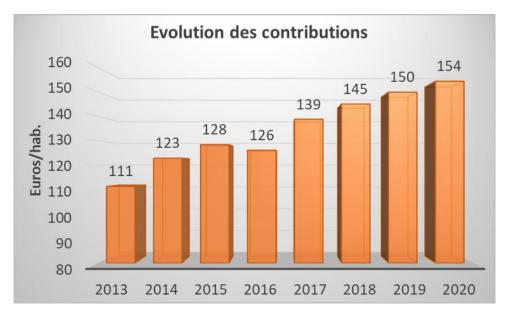




Coûts aidés détaillés (en distinguant la collecte du traitement selon les modes de collecte) :

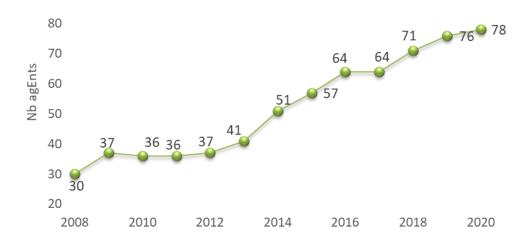


VIII- Evolution des contributions en €/habitant



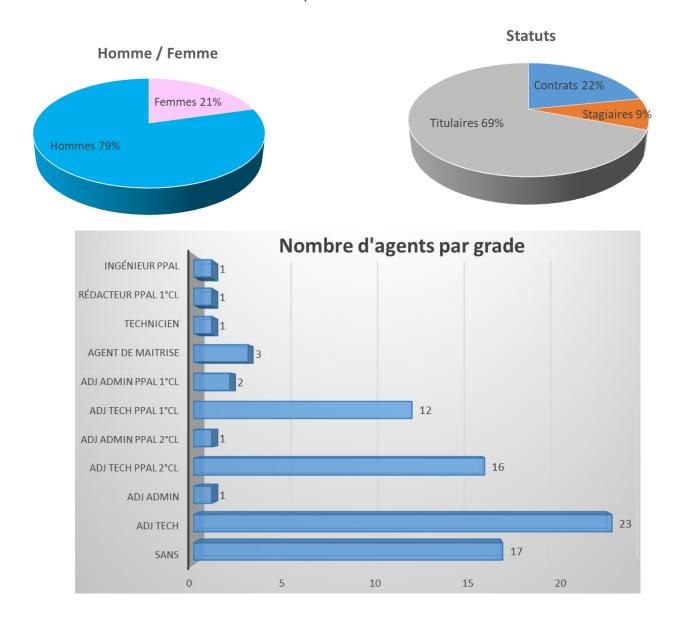
MOYENS HUMAINS

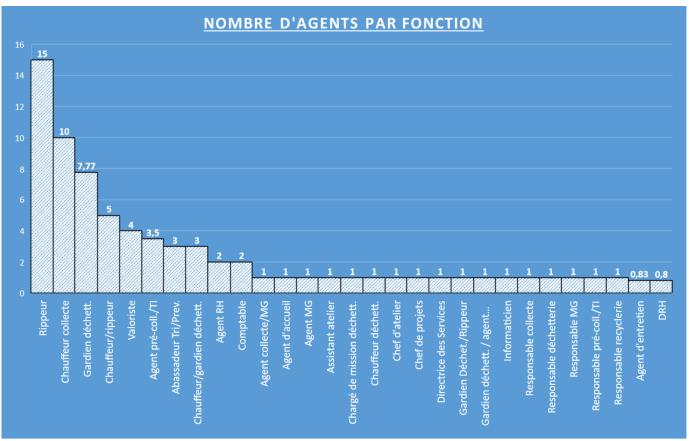
<u>I – Effectif au 31/12/2020</u>



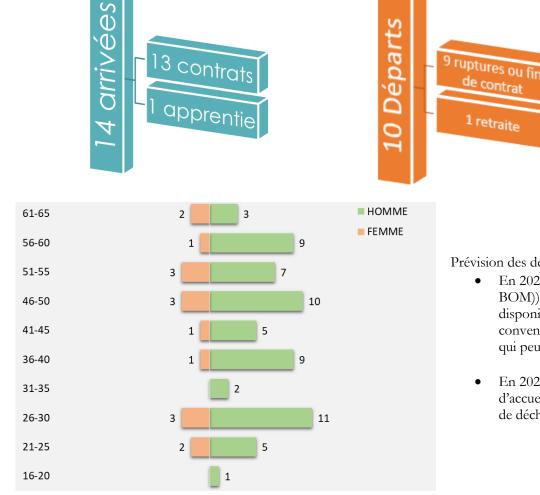
Effectif au 31/12/2020 : **78 agents**

Soit + 117% en dix ans du fait de l'extension du périmètre mais aussi de l'évolution et de la création de services.





Avec MG = Moyens Généraux

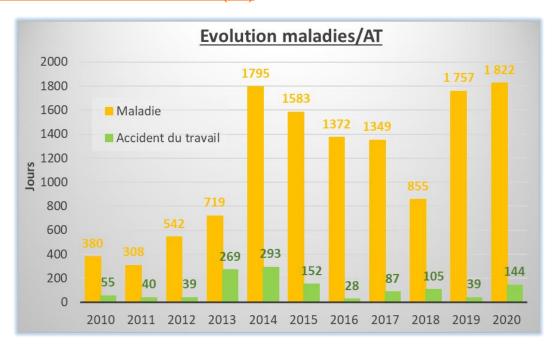


Prévision des départs à la retraite :

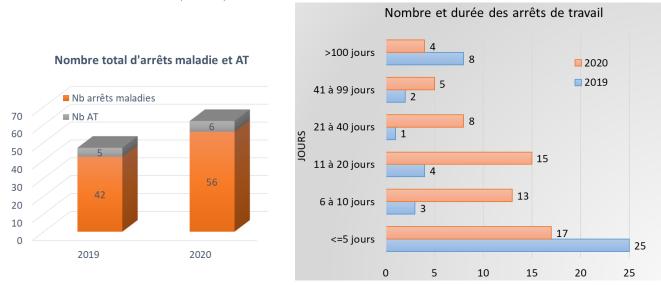
de contrat

- En 2021 : 1 agent (chauffeur BOM)) + un agent en disponibilité pour convenances personnelles qui peut être amené à partir
- En 2022: 4 agents (agent d'accueil, comptable, gardien de déchetterie et ripeur)

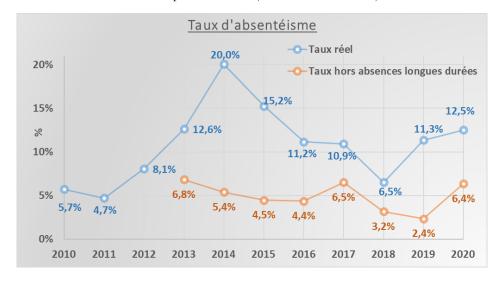
II - Les maladies et accidents du travail (AT)



Entre 2019 et 2020 il est à noter une augmentation à la fois du nombre de jour d'arrêts maladie (+3,7%) ainsi que du nombre d'accidents du travail (+269%).



La durée moyenne des arrêts a diminuée est passée de 38,2 jours en 2019 à 31,7 jours.



LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT

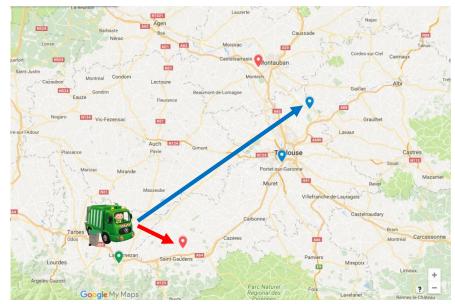
Une partie des ordures ménagères de notre territoire est enfouie et l'autre partie est incinérée. Cette externalisation des OM du département entraine environ 1 million de kilomètres supplémentaires par an.

Site d'enfouissement : site de Pihourc situé à Liéoux (31)

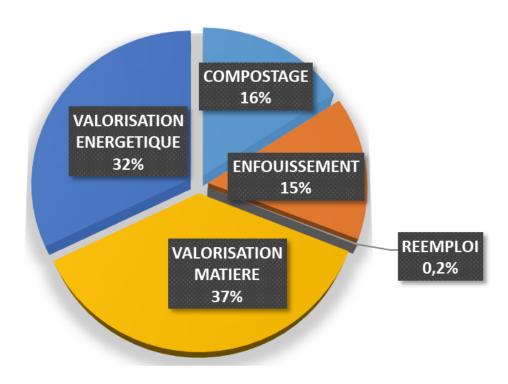
Capvern/Lieoux: 92,8 kms A/R

Sites d'incinération: ECONOTRE Route de Montauban, 31660 Bessières

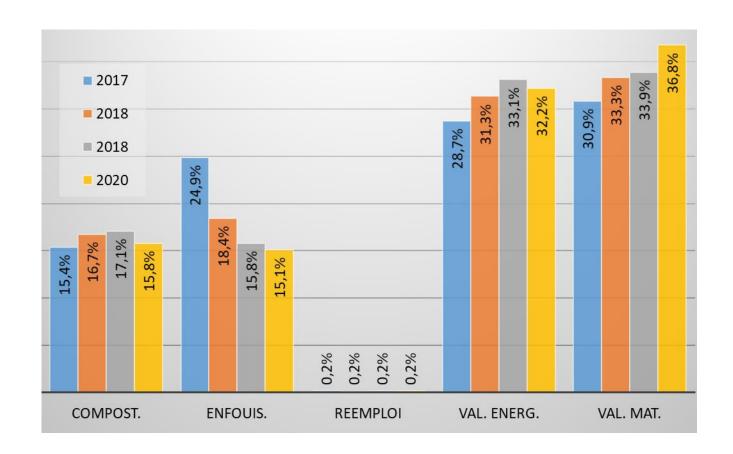
Capvern / Bessières : 332 kms A/R



Carte des différents sites de traitement des ordures ménagères résiduelles



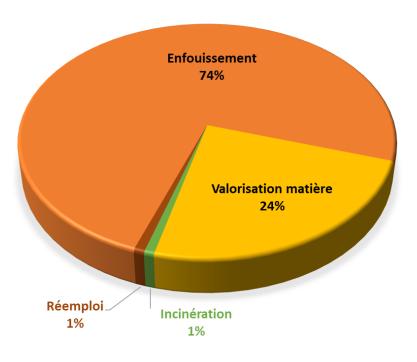
En 2020, 85% des déchets produits sur le territoire du SMECTOM ont été valorisés (compostage + valorisation matière + valorisation énergétique). En 2019 ce pourcentage était de 84%.





En 2020, plus de 14 000 tonnes de déchets ont été valorisés matières (recyclage, réemploi et compostage) soit 40%! Une forte augmentation par rapport aux années précédentes principalement du fait du tri de nos encombrants.

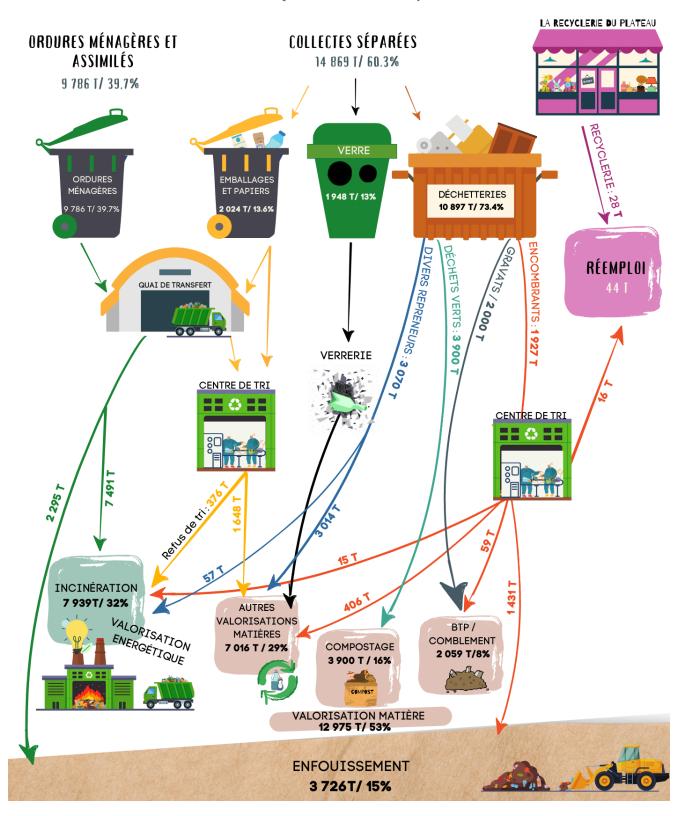
TYPE DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS DE DECHETTERIE APRES TRI



Le graphique ci-contre montre que 25% des encombrants apportés en déchetteries subissent désormais une valorisation matière alors qu'avant la totalité étaient enfouis!

24 655 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2020

(HORS RÉEMPLOI)



PERSPECTIVES 2021

Pôle de valorisation

- •Acquisition du terrain;
- •Fin du concours de maîtrise d'oeuvre et attribution du marché;
- •Poursuite des études.

Tarification incitative

- Equipement de 3 autres camions de collecte en lecteur de puces ;
- Acquisition du logiciels de facturation ;
- Démarrage du comptage à blanc sur la CCPL dans le cadre de la Redevance Spéciale (RS) ;
- Démarrage du comptage à blanc sur le CCCVA dans le cadre de la RI.

Sécurisation du quai de la déchetterie de Tournay

Contrôle d'accès sur la déchetterie de Nestier

Pour le service Collecte

- •Acquisition d'une benne compactrice afin d'optimiser les trajets lors de la collecte des emballages en points d'apports volontaires ;
- Poursuite de la modernisation du parc de véhicules avec l'achat de 2 bennes à ordures ménagères.

Mise en oeuvre du PLPDMA (rédigé en 2020)

Mise en conformité de l'ISDI de Nestier (selon les préconisations de la DREAL)

Création d'une aire de stockage pour les déchets verts

- •A Grézian en 2021
- •A Nestier en 2022

GLOSSAIRE

BDR: Bacs de Regroupement

CCAL: Communauté de Communes Aure Louron

CC Aure 2008 : Communauté de Communes Aure 2008 (pôle de la CCAL)

CCHVA: Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Aure (pôle de la CCAL)

CCVL : Communauté de Communes de la Vallée du Louron (pôle de la CCAL)

CCAM: Communauté de Communes Adour Madiran

CCCVA: Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

CCNB: Communauté de Communes Neste Barousse

CCPL NBB: Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, Neste, Baronnies, Baïse

CCPTM: Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac

CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales

CS: Collecte Sélective

CSDU: Centre de Stockage de Déchets Ultimes

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques DDS : Déchets Diffus Spécifiques (=déchets dangereux)

ETP : Equivalent Temps Plein OM : Ordures Ménagères

PàP: Porte à Porte

PAV: Point d'Apport Volontaire

PLPDMA: Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Pro: Professionnels

Régie : Activités réalisés par les fonctionnaires du SMECTOM

RIFSEEP: Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

RPS: Risques Psycho Sociaux

TC: Temps complet

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TLC: Textiles, Linges de maison, Chaussures

TNC: Temps non complet

SMECTOM: Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SMTD65 : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

SYMAT : Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise

SYMAT CCHB: Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise, Communauté de Communes de la Haute Bigorre

